

Réunion du Conseil Municipal

Séance du vendredi 27 janvier 2012

L'an deux mille dix et le vendredi vingt sept janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel MEYNADIER, Maire de Rousses.

Étaient présents : Daniel MEYNADIER, Eliette VALAT, Daniel GIOVANNACCI, Elie COUDERC, Bernard ROUQUETTE, Serge GOUT, Jean Paul MARTIN,

Absent excusé : Claire GINIER

Absent non excusé : Johan VALMALLE

Procuration :

Mr GIOVANNACCI Daniel a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Lecture et adoption du dernier compte-rendu

Charte du Parc National des Cévennes

Après avoir étudié les avants projets de la charte, le conseil municipal émet un avis réservé sur la globalité des avant-projets de charte. Il précise que pour les phases ultérieures et en particulier lors de la phase opérationnelle décidera de s'inscrire ou de ne pas s'inscrire dans le dispositif d'adhésion envisagé.

Questions diverses

Achat bâtiment: Le Maire propose de racheter le garage communal, la salle hors-sac et le parking pour un prix de 95 000 €. Le conseil municipal délibère favorablement pour ce rachat sous réserve des conditions financières faites par les banques. Le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne Languedoc-Roussillon seront contactés pour nous établir des propositions de crédit en vu de cet achat. De plus le conseil donne délégation à Monsieur le Maire, pour souscrire après avis du conseil Municipal un crédit nécessaire à l'achat envisagé et signer l'acte d'achat et toutes pièces nécessaires à sa réalisation.

Travaux 2012 : Rue de Massevaques, goudronnage des Ablatats au Prat Nouvel, Accès Handicapés.

Enfouissement réseau de Massevaques : renvoyer le devis au SDEE mais en émettant une réserve quant au prix souhaitant qu'il ne dépasse pas 4000€.

Prime Adjoint Technique (Ramos Sébastien) : Le conseil accepte de faire une Prime IAT de 140 €/mois en plus des 200 €/an (Panier repas) mais avec la possibilité d'être revue à la baisse lors d'un changement de grade.

La séance est levée à 00h00.